

ASSOCIATION LES FLAMANTS
BP 20092
34874 LATTES CEDEX

Pessac, le 16 août 2016,

Objet : Réponse à votre courrier du 28 juillet 2016

Monsieur le Président,

J'accuse réception de votre lettre du 28 juillet et vous en remercie. J'ai pris bonne note des points que vous avez relevés. Je suis désolé que vous ne trouviez pas mes réponses à vos interrogations suffisamment satisfaisantes. J'espère que les précisions suivantes vous apporteront davantage de clarté.

Je suis convaincu que chaque propriétaire présent sur le village n'a pas fait le choix de siblu uniquement pour y louer une simple parcelle mais bien pour bénéficier des nombreux services, avantages et infrastructures qui font du Lac des Rêves un endroit privilégié. Il ne s'agit pas d'un simple travail d'entretien mais d'une réelle volonté de continuer d'offrir un lieu exceptionnel dans le paysage de l'hôtellerie de plein air.

La satisfaction générale des propriétaires de mobil-homes au Lac des Rêves enregistrée dans les questionnaires de mi-saison a atteint son meilleur score depuis ces trois dernières années. Je pense que ce score témoigne d'une vraie reconnaissance du travail effectué par toute l'équipe pour créer le meilleur endroit possible pour nos clients.

Ainsi, les prix proposés pour 2017 pour la location des emplacements représentent à mon sens un très bon rapport qualité prix et l'augmentation par rapport à 2016 (+147€ TTC) correspond à l'augmentation des coûts anticipés de fonctionnement, des améliorations de services et les investissements dans les prestations proposées.

Les pass fun restent bien placés par rapport aux services et prestations qui sont offerts et l'augmentation pour leur achat en ligne est restée très raisonnable (+2,10€ par semaine en haute saison).

Dans l'éventualité où un propriétaire souhaite quitter le Lac des Rêves, diverses possibilités lui sont offertes :

- Il est possible de vendre son mobil- home sur l'emplacement actuel directement à un particulier à condition de respecter les termes du contrat siblu (même si il y a une pénurie d'emplacements disponibles pour les nouveaux clients siblu).
- Sinon, il est possible de vendre son mobil-home à siblu (NB: En raison de la forte demande exceptionnelle qui existe actuellement sur le marché pour des emplacements, **siblu a pu temporairement revoir à la hausse sa grille de valeurs d'achat des mobil-homes** – s'il y a des propriétaires qui souhaitent en profiter, qu'ils n'hésitent pas à prendre contact avec Lauriane sans délai).

- Si un client considère que le produit ne lui convient plus mais qu'il souhaite toutefois garder son mobil-home, nous pouvons lui fournir les coordonnées des campings qui acceptent les mobil-homes et nous pouvons faciliter le transfert de son mobil-home. Toutefois, le Lac des Rêves fait partie des meilleurs villages dans la région et il est peu probable que le même niveau de services, prestations, animations, sécurité et clarté de contrat soient similaires ailleurs.

Bien que nous n'organisons pas de réunions collectives, notre directeur de parc Julien Pinon est toujours disponible pour recevoir un propriétaire et discuter de ses problèmes éventuels. En ce qui me concerne, je suis désolé que ma dernière visite au Lac des Rêves ait été brève et que mon planning très serré ne m'ait pas laissé, malheureusement, la possibilité d'organiser une rencontre avec vous. Toutefois, je serais bien entendu ravi de m'entretenir à nouveau avec vous lors d'une prochaine visite au Lac des Rêves. Julien vous tiendra au courant dès que la date sera fixée.

Enfin, en ce qui concerne l'espace aquatique, les contrôles sont renforcés et nous sommes heureux d'avoir reçu des retours positifs sur 'la Palmeraie' au bord du lac et sur la vigilance des maitres-nageurs autour des bassins de la piscine.

Je vous prie de recevoir, Chers Messieurs, mes cordiales salutations.



Ian Smith
Directeur Général